

Règles de bonne conduite pour l'enseignement en distanciel dans les cours de Gilles DUCHARME.

Par rapport à un cours en présentiel, le distanciel exige de l'enseignant une gestion plus technique des paramètres de son cours et une préparation plus chronophage. Pour les étudiants, c'est un espace de liberté et de confort qui, entre autres, permet un contact plus direct avec l'enseignant, en plus de réduire les risques de la COVID-19.

Mais il est facile d'abuser de cet espace de liberté. Ces abus traduisent un manque de respect envers l'enseignant et la connaissance qu'il essaie de vous transmettre.

Aussi, dans mes cours en distanciel, je ne tolérerai aucun de ces manques de respect ni comportements que vous n'auriez pas l'idée d'adopter en présentiel. En particulier,

- 1) **Les participants doivent mettre la vidéo.** Je ne tolérerai aucun « carré noir » : personne ne viendrait en classe caché derrière un gros panneau noir.
- 2) **Contrôlez le cadrage de votre caméra :** je veux voir vos yeux. En distanciel, le langage non verbal est limité et il est important pour l'enseignant de voir si ce qu'il exprime passe. Je ne veux pas avoir à regarder vos plafonds.
- 3) **Vos yeux doivent être attentifs à ce que je présente.** Vous ne devez pas mener d'autres activités, p. ex. communiquer avec les autres participants autrement que par le chat de Zoom, recevoir des appels, faire son courrier etc...
- 4) **La ponctualité doit être respectée** et tout retard/**absence** doit être excusé. Je verrouille la réunion 10 minutes après le début effectif du cours. Il ne sera alors plus possible de participer à la classe avant la pause.

Des dérogations sont possibles pour des raisons techniques ou de santé. Mais vous devez m'avertir au préalable et la dérogation n'est valide que pour la durée de la réunion : tout problème technique doit être corrigé à la réunion suivante.

Les comportements irrespectueux seront **sanctionnés** de façon évolutive, allant d'un **rappel verbal à l'ordre**, jusqu'à **l'expulsion de la réunion**, avec les conséquences pour les quizz/QCM etc. tenus durant l'expulsion. Le mode de contrôle des connaissances dans ce module est le « Contrôle continu intégral » (CC-I) qui autorise l'enseignant à pénaliser les comportements déviants de la façon dont il l'entend (une Session 2 est prévue).

Les étudiants « fantômes » (avec carré noir ou autre stratagème, et/ou qui ne répondent pas quand on leur adresse la parole) seront expulsés. Ici il y a aussi la raison sécuritaire de se prémunir des trolls qui feraient du « Zoom bombing ».

Durant votre carrière, votre diplôme universitaire sera le garant de votre savoir et de votre savoir-faire. Tout aussi important est le savoir-être, qui ne s'apprend que partiellement à l'université. Le télétravail et l'enseignement à distance sont appelés à connaître une expansion importante. Les règles de bonne conduite plus haut visent aussi à vous permettre d'acquérir une partie de ce savoir-être durant votre période formative.